



Notre propriétaire veut pas nous rendre la caution...

Par **yc24**, le **31/01/2008** à **23:03**

bonjour,

j'ai déménagé est mon propriétaire ne veut pas me rendre la caution !

En effet avant notre départ nous avons refait la tapisserie de la salle a manger ou mon fils avait écrit, repeint la cage d'escalier et tous nettoyer on a rendu le logement propre.

Sauf que quand nous somme rentré dans ce logement le lino de la chambre était déchiré cela n'a pas été noté et lorsque nous avons vu l'oubli sur notre double d'état des lieux ,nous sommes allés a l'agence pour le faire rajouter mais cela n'a pas été fait a notre grande surprise.

Donc le propriétaire dis que c nous qui l'avons déchiré.

Il nous a donc dis qu'il allait faire des devis.

Est qu'il peut nous enlever de la caution sur simple devis ?

Pouvons nous refuser les devis qu'il nous montre et en demander d'autre ?

et enfin comment peut on être sûr qu'il va bien faire les travaux?

Par **Mike46**, le **02/02/2008** à **13:16**

Bonjour,

Votre propriétaire n'est nullement tenu d'effectuer les travaux, un simple devis est suffisant pour retenir le montant du dommage sur la caution.

Cordialement